

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

AS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

# Déclaration de Maladie

N° W21-606016

29326  
-29326

**MUPRAS**  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2009

Société :

RAM / Anna Deu

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENCHERIF Amina Née FASSIL

Date de naissance :

11/01/1956

Adresse :

Marabout

Tél. 06 61 71 11 76

Total des frais engagés : 1491,40 Dhs

Docteur LAHLOU LAILA

Rhumatologue - Podologue

400, Bd Brahim Roudani

Maârif - Casablanca

Tél. 0522 25 76 02 / 04

Cachet du médecin :

Date de consultation :

09/04/2021

Nom et prénom du malade :

BENCHERIF Amina

Age :

65 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

AFFECTION RHUMATISANTE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

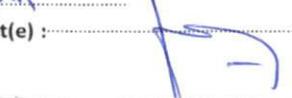
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 09/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
le 09/01/01	Chir (2)	+	300000	INP : 0318030001 Médecin : LAHLOU, Abdellah Spécialité : Médecin Roudani Signature : Casablanca Date : 26/02/04

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie de la Gare</i> Auré, Rue Neuve, 7010 Namur	9/7/21	91,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Objet ou signature du Laboratoire et du praticien	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
2010 Bd Brahim Djalil 20.100 - Casablanca 22.23.50.70 - Fax 05.22.23.50.70 25.13.07 05.22.23.50.70 - soudani@hotmail.fr	09/07/2010	200 + 200	1100,00 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																
					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>  MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>  DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>  FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>00000000</td> <td>21433552</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>35533411</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H		G		25533412	00000000	21433552	00000000	D		B		00000000	35533411	00000000	11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>  DATE DU DEVIS <input type="text"/>  DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
H		G																			
25533412	00000000	21433552	00000000																		
D		B																			
00000000	35533411	00000000	11433553																		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la profession																					

**BECIDOUZE®** 20 dragées

**Dr. L.**

PPV 35DH10

EXP 01/2024

LOT 00005 1

Diplômé de  
Spécialiste des Maladie  
Spéc.

Des Rhumatismes Inflam.

**MEDECIN PODOLOGUE**

Diplômée en Podologie (Maladies des pieds)

Casablanca, le : ..... 9/6/2023

Mr P.

D'une 25 000 N°  
5630 lampoule. buvable/mais

BE CI DON 25.

35 DH 1 dragée x 3 fois x 20 jours

INEXIUN de N° Bt 25  
14/06/2023, le matin à jeun

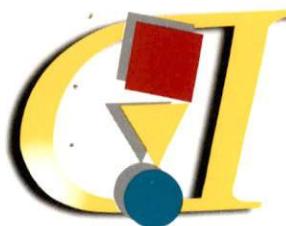
إقامة الروداني - 400، شارع إبراهيم الروداني الطابق 3، الشقة 5، المعاريف - الدار البيضاء

05 22 25 76 02 / 05 22 25 76 04 ☎

Résidence Roudani - 400, Bd. Brahim ROUDANI - 3 ème étage - Appt.5 - Maârif - Casablanca

☎ 05.22.25.76.02 / 05.22.25.76.04

**SMB**



N° : 209/14 DMR / 21/NNP.

Les distributeurs ERDS MAROC  
Rue Père Pater, Casablanca, Maroc

10/08/2023

Vitaminine D3  
Cholecalciférol 25 000 UI

**D-CURE® AMPULE**

4 ampoules buvables

PPV: 56,30 DH

LOT: 21A28D

EXP: 01/2023



Docteur LAHLOU  
Rhumatologue - Podologue  
400 Bd Brahim Roudani  
Casablanca  
Tel: 05 22 25 76 02

**RHUMATOLOGUE**

Diplômée de l'Université de Médecine de Paris

Spécialiste des Maladies des OS, des articulations et des Muscles

Spécialiste en Ostéoporose

Des Rhumatismes Inflammatoires et Maladies Systémiques

**MEDECIN PODOLOGUE**

Diplômée en Podologie (Maladies des pieds)

إختصاصية في أمراض الروماتيزم

إختصاصية في هشاشة العظام

إختصاصية في الأمراض الباطنية

خريجة كلية الطب بباريس

إختصاصية في أمراض العظام والمفاصل والممود الفقرى

إختصاصية في أمراض الأرجل

Casablanca, le : ..... 0/7/2012 .....

Dr. BENHERRIF AMINA .

RKH + Radiologie R(F) F(P)  
= + O DM .

Docteur LAHLOU LAILA  
Rhumatologue - Podologue  
400, Bd Brahim Roudani  
Maârif - Casablanca  
Tél: 0522.25.76.02 / 04

400, Bd Brahim ROUDANI  
Centre de Radiodiagnostic  
Roudani - Maârif  
Tél: 0522.25.76.02 / 04  
e-mail: roudani@yahoocom  
www.yahoodiagnostic.com

إقامة الروداني - 400، شارع إبراهيم الروداني الطابق 3، الشقة 5، المعاريف - الدار البيضاء

05.22.25.76.02 / 05.22.25.76.04 ☎

Résidence Roudani - 400, Bd. Brahim ROUDANI - 3 ème étage - Appt.5 - Maârif - Casablanca

☎ 05.22.25.76.02 / 05.22.25.76.04

Dr. Houriya AMRANI MIKOU  
Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH  
Dr. Wafae MSEFER FAROUQI  
Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI  
Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -  
Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie  
Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie  
I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spirale - Dentascanner

Casablanca, le 09/07/2021

FACTURE N° : FA:00 6847/21  
Nom : FASSIL AMINA EP BENCHERIF

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1 100,00 Dhs  
**MILLE CENT DHS**

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

RACHIS CERVICAL FACE +PROFIL	300,00 Dhs
EXAMEN OSTEODENSITOMETRIE	800,00 Dhs
Total de :	1 100,00 Dhs

Mode de règlement TPE

ATTIJARI WAFABANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

**CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH**

400, Bd Brahim Roudani 1<sup>er</sup> étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma  
Tél.: 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68  
RC : 15128 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040

*Centre de Radiodiagnostic  
Roudani - Casablanca - Maârif  
30, Bd Brahim Roudani - Casablanca - Maârif  
20100 - Tél: 0522 23 50 70 - Fax: 0522 23 50 68  
E-mail: roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma*

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUKI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, Le 09/07/2021

Patient

Médecin traitant

Examen(s) réalisé(s)

**FASSIL AMINA EP BENCHERIF**

**DR LAHLOU LAILA**

**RACHIS CERVICAL FACE +PROFIL**

#### **COMPTE RENDU**

#### **Résultat :**

*Uncodiscarthrose du rachis cervical moyen et inférieur.*

*Discret antérolisthésis de C3 sur C4.*

*La hauteur des corps vertébraux est normale.*

*Légère déminéralisation osseuse.*

*Absence d'anomalie des parties molles para-vertébrales et des apex pulmonaires.*

*En vous remerciant de votre confiance*

*Dr. A. ADIL*

"Dans le contexte épidémique COVID 19, nous vous informons du respect des recommandations sanitaires relatives aux mesures barrières et au bio-nettoyage des machines et des locaux au sein du CRR."

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie Obstétricale 3D 4D - Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spiralé - Dentascanner

Casablanca, Le 09/07/2021

Patient

FASSIL AMINA EP BENCHERIF

Médecin traitant

DR LAHLOU LAILA

Examen(s) réalisé(s)

EXAMEN OSTEODENSITOMETRIE

#### COMPTE RENDU

**Technique** : Appareil Hologic explorer corps entier Bi-photonique.

**Sites de mesures** : - Rachis lombaire de L1 à L4, hanche gauche.  
 - Avant bras gauche.

**Résultat** :

1) Rachis lombaire	Densité osseuse	= 0,971 g/cm <sup>2</sup>
	Z score	= 1,1
	T score	= -0,7
2) Hanche	Densité osseuse	= 0,848 g/cm <sup>2</sup>
	Z score	= 0,5
	T score	= -0,8
3) Avant bras	Densité osseuse	= 0,525 g/cm <sup>2</sup>
	Z score	= 0,9
	T score	= -0,8

- DMO : (ou B.M.D)= Densité minérale osseuse (g/cm<sup>2</sup>).

- Z-Score : différence entre la valeur mesurée et la valeur moyenne au même âge et pour le même sexe (en écart-type).

- T-Score : différence entre la valeur mesurée et la valeur moyenne d'un adulte jeune (30 ans ), de même sexe (en écart-type).

**Conclusion** :

Les résultats enregistrés ce jour , montrent selon les critères de l'OMS:

- Rachis lombaire : T score = - 0,7 Normal.
- Hanche : T score = - 0,8 Normal.
- Avant bras : T score = - 0,8 Normal.

Définition de l'OMS :

Normal : T score supérieur ou égal à -1 écart-type.

Ostéopénie : T score entre -1 et -2,5 écart-type.

Ostéoporose : T score inférieur ou égal à -2,5 écart-type.

En vous remerciant de votre confiance

Dr ADIL abderahim